

INFORMATION SUR LE SERVICE DÉCHETS DE HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ :

SERVICE DÉCHETS : TARIFS DES PRESTATIONS RÉALISÉES

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR PIERRE CHEVALIER, PRÉSIDENT

Dans le cadre de sa compétence, le service déchets de Haute-Corrèze Communauté est amené à réaliser diverses interventions pour les communes, établissements publics et les entreprises privées.

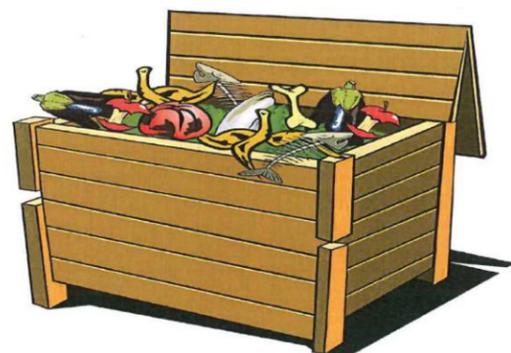
Ces prestations ayant un coût pour la collectivité, le conseil communautaire a validé la tarification des services proposés qui seront facturés aux établissements concernés à compter du 1^{er} juillet 2019 :

Traitement des encombrants (à l'Unité de Valorisation Énergétique de Rosiers d'Egletons)	110 € / T
Traitement des ordures ménagères (à l'Unité de Valorisation Énergétique de Rosiers d'Egletons)	101 € / T
Transport des bennes mise à disposition	143 € / T

Afin d'inciter à la pratique du compostage des déchets organiques et ainsi réduire la production de déchets à la source, Haute-Corrèze Communauté met à disposition des administrés un kit de compostage. 130 composteurs ont déjà été vendus sur la période 2012-2018.

Ce kit comprend un composteur individuel de 450 litres et un bio-seau de 10 litres. Il est vendu au prix de 30 €.

Pour plus de renseignement sur le kit de compostage vous pouvez contacter Haute-Corrèze Communauté au 05 55 95 35 38 ou par mail à ambassadeur@hautecorrezecommunate.fr



NUMÉROTATION ET ADRESSAGE EN VUE DE L'INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE :

Cela fait donc plus d'une année que l'équipe municipale, avec le syndicat de la Diège, travaille sur ce projet. De nombreux habitants nous ont d'ailleurs donné leur avis en passant à la mairie il y a déjà plusieurs mois, et nous avons donc intégré leurs demandes sans aucun problème et nous les remercions. (Rue Adèle Davoine, route de la châtaigneraie...)

Nous avons fait une délibération pour réaliser une commande groupée avec la commune de Palisse afin d'obtenir une aide financière supplémentaire pour ce projet.

Tous les bâtiments de la commune, maisons d'habitation et tous autres bâtiments qui seraient un jour susceptibles de changer de destination ont été répertoriés et mis à jour sur des listings et sur le cadastre. Un courrier sera adressé à tous les habitants concernés par ce projet.

La commande a été passée, les plaques de rues et les numéros livrés, les courriers quasiment achevés et nous avons même commencé la pose des plaques de rues et des lieux de village.

L'initiative de dernière minute pour demander d'intégrer un nom de rue ou de place, alors que tout est figé, tombe mal. Et pour répondre aux signataires, qui ne sont pas tous des habitants de la commune par ailleurs, votre demande arrive alors que le travail est terminé.

L'initiative, si elle est bonne, soulève quand même une remarque de fond.

M. Mombazet a fait don de sa maison à la commune en 2005. Nous sommes en 2019, donc quatorze années pendant lesquelles aucune initiative communale n'a été réalisée. Nous prenons bonne note de cette demande.

Pour finir, les maires des deux dernières mandatures qui sont à l'initiative de cette réclamation, ont eu, à eux deux, 9 années et demie pour prendre l'initiative, mais il n'est jamais trop tard !

Nous allons donc réfléchir pour réparer cet oubli !

I.N.P.S. : ne pas jeter sur la voie publique



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 8h30-13h/13h30-17h
Mardi 8h30-13h/13h30-17h
Mercredi 8h30-13h
Jeudi 8h30-13h/13h30-17h
Vendredi 8h30-13h/13h30-15h30

Samedi matin Maire + Adjoint :
sur rendez-vous de 10h - 11h45

N° tél. : 05 55 95 88 79

N° fax : 05 55 95 87 15

Mail : lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

www.lamazierebasse.correze.net

Site : www.lamazierebasse.correze.net

HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Mardi 9h-12h
Jeudi 9h-12h
Samedi 9h30-12h30
N° tél. : 05 55 95 83 00



Vie Pratique

Les travaux de réfection de la voirie commencent :

EUROVIA exécutera les travaux courant septembre.

Entre autres, la route menant au hangar communal va être refaite, c'est pourquoi, les containers du point propre ont été déplacés temporairement devant le cimetière.

ENTRE VIANON et LUZÈGE Septembre-octobre 2019

LE MOT DU MAIRE

EAU POTABLE : la situation est critique !

La préfecture nous informe sur les conditions d'utilisation de l'eau potable en cette période de sécheresse exceptionnelle. (Voir affichage en mairie en date du 28/08/2019 ou sur le site internet de la mairie).

Sur le territoire des bassins hydrographiques de Dordogne amont : suspension totale de tous les prélèvements et usage, hormis les usages prioritaires (alimentation, défense incendie, abreuvement des animaux).

Les niveaux des rivières sont au plus bas, bon nombre de sources se sont tarées, les débits d'alimentation des captages non jamais été aussi faibles.

En ce qui concerne Lamazière-Basse :

Le captage de Montsour 1, qui était déconnecté de l'approvisionnement des réservoirs d'eau potable, a été reconnecté début juillet par l'Agence Régionale de Santé et a eu pour résultat d'augmenter nos volumes d'eau potable de plus du 1/3.

Malgré cela, les débits mesurés restent très insuffisants.

Nous sommes donc amenés à continuer à nous approvisionner au Syndicat du Riffaud de façon régulière, voir journalière, pour maintenir les niveaux des châteaux d'eau en cette période de sécheresse.

Concernant la pollution : la dernière analyse de l'eau potable par l'Agence Régionale de Santé est de 0.012 µg/l, pour une limite de 0.10 µg/l, ce qui laisse penser que la pollution est derrière nous. Pour mémoire, le record a été atteint en mars 2015 avec une mesure sortie de captage à 0.51 µg/l.

Attention : les variations climatiques, une pluviométrie déficiente, les événements exceptionnels, orages et périodes de sécheresse, peuvent faire varier cette mesure en date 08/07/2019, car le polluant est toujours omniprésent même si les taux mesurés sont négligeables.

Nous attendons le résultat de la deuxième analyse de l'ARS dont les prélèvements ont été faits le 3 septembre pour valider le niveau de pollution car nous sommes pour l'instant en période de test !

Un dossier complet des mesures est disponible en mairie et les résultats d'analyses sont affichés.

Pour mémoire : le captage de Montsour 1 aura été fermé de mars 2014 au 8 juillet 2019, et ce pendant 65 mois, soit près de 5 années ½ par l'ARS.

Pluviométrie :

Pour info : d'avril 2018 à mars 2019, le cumul pluviométrique a un déficit moyen de 30% sur le département (- 80% pour sept 2018 et - 65 % pour mars 2019)

Depuis le début de l'année, il n'est plus à démontrer que la pluviométrie dans le département est alarmante. Les maigres orages de l'été n'auront pas suffi à recharger les nappes de nos captages et les sources.

Certaines communes font appel à des camions citernes, comme sur le plateau Bortois, pour maintenir l'approvisionnement en eau potable. D'autres communes sont en situation très tendue au niveau de la ressource.

Nous vous demandons donc d'être particulièrement vigilant et d'économiser la ressource au maximum.

Suite ...

Veuillez trouver ci-dessous le texte de Monsieur C. BREUIL, président du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du RIFFAUD, concernant les ressources en eau :

Sivom du Riffaud, situation très tendue, il n'y aura pas de plan B

Mesdames, Messieurs les Maires,

L'épisode de sécheresse persistante qui touche la Corrèze n'épargne pas le territoire du Sivom du Riffaud.

Actuellement, seule la station du Vianon présente un débit suffisant pour prélever de l'eau, mais les installations de pompage et de distribution ne permettent pas d'assurer durablement l'alimentation de l'ensemble du réseau.

Une demande d'autorisation de pompage dans le lac de la Triouzoune a été effectuée, mais les délais de retour d'analyses et instruction du dossier ne permettent pas d'envisager une mise en route du pompage avant mi-septembre. En tout état de cause, la qualité de cette eau est très dégradée et les quantités sont limitées par la nécessité de préserver la survie de la faune aquatique présente dans cette réserve.

D'autre part, il ne sera pas possible d'effectuer des transports d'eau potable par citerne car tous nos voisins vivent eux aussi une situation de crise.

Malgré le rappel dans la presse de l'arrêté préfectoral limitant les usages de l'eau potable, nous avons pu constater que des incivilités persistaient, arrosage de jardins, lavage de véhicules...

En outre, le recours massif au réseau d'eau potable pour l'abreuvement du bétail est également problématique. Il serait nécessaire que la profession s'organise pour ne pas aggraver les déficits en période de crise.

Sans un effort notable des abonnés dans les prochains jours, le Syndicat se verra obligé de procéder à des coupures plus ou moins temporaires.

RENTREE DE PATCHWORK ET COMPAGNIE

Le club reprendra ses activités le mardi 17 septembre 2019 à partir de 14h dans la salle de l'école à Lamazière-Basse.

Lors de cette première séance, nous dépouillerons les votes des ouvrages « fleurs » exposés cet été salle de la mairie en même temps que notre exposition « monochrome ». Nous présenterons les différents projets de la nouvelle saison ainsi que l'exposition qui sera organisée en juillet 2020 pour les 10 ans de l'association à la salle Davoine. Nous montrerons les photos prises au Carrefour européen du patchwork à Sainte-Marie-aux-mines en Alsace où se rendent certaines de nos adhérentes les 13 et 14 septembre.



Nous rappelons que l'atelier est ouvert à toute personne voulant partager des travaux d'aiguille, couture, art textile, tricot, crochet... nous prêtons le matériel nécessaire... Deux séances de découverte sont proposées gratuitement pour faire découvrir notre association.

Inscription pour l'année : 15€. Plus de renseignements 0685256508 (Nicole) 0687813280 (Jacqueline).

L'Association « **Loisirs et Sports de Haute-Corrèze** » va reprendre son activité gymnastique d'entretien.

Elle est dispensée par Pascale Dounot, éducatrice sportive, salariée de Profession Sports Limousin.

C'est une gymnastique douce permettant de conserver souplesse et équilibre.

Toutes les personnes qui désirent entretenir leur forme tant physique que morale, dans le plaisir et la convivialité seront les bienvenues

le jeudi de 18h à 19h, salle Adèle Davoine, à partir du 19 septembre.

Deux séances gratuites sont possibles.

Renseignements complémentaires auprès de Michèle ARSAC (05 55 95 05 77)

L'ÉCOLE C'EST REPARTI !

25 écoliers ont repris le chemin de l'école, lundi 2 septembre, avec 12 élèves à Lamazière-Basse (de la TPS au CP) et 13 élèves à Palisse (du CE1 au CM2). L'équipe pédagogique n'a pas changé. Les enfants ont pu retrouver leur institutrice Mme Sandra VILLA et leur ATSEM Mme Patricia SOURDEIX. Côté cantine, Mme Sylvie RIBOTON s'occupe de la surveillance, tandis que nous avons le plaisir d'accueillir de façon permanente le nouveau cuisinier M. Philippe PINCHON. **BONNE RENTRÉE A TOUS !**

LES VERGERS DES MAZIÉROIS

C'est par une belle journée du mois de juillet que nous nous sommes retrouvés au verger pour les grillades. Une vingtaine de participants, des enfants et des chiens... Convivial et bon enfant, nous étions tous très contents.

Nous avons fait l'acquisition d'un concasseur. Nous avons donc désormais 2 pressoirs et 2 concasseurs. Par contre, le manque de pommes et surtout de bras nous amène à nous organiser peut-être autrement pour la fête de la pomme prévue le dimanche 20 octobre. **Une réunion aura lieu le vendredi 20 septembre à 18h à la mairie.** L'ordre du jour sera :

- Qui a des pommes ?
- Qui est bénévole pour les ramasser ?
- Qui est libre pour la fête les 19 et 20 octobre ?

Merci à ceux qui ont une réponse positive à ces questions et qui ne peuvent pas venir à la réunion de téléphoner à Brigitte avant cette date (05 55 95 65 17).

LOU MAZIERAT

Vide-grenier :

Le dimanche 21 juillet a eu lieu le traditionnel vide-grenier à Lamazière-Basse.

L'association « Lou Maziérat » a tenu un stand pour la deuxième année consécutive.

Le temps était très agréable et nous avons eu la visite de nombreux clients, ce qui nous a permis de récolter de l'argent afin d'alimenter notre trésorerie.

Nous remercions les adhérentes et les adhérents qui nous ont confié des objets.

Fort de ce résultat, nous envisageons de participer l'année prochaine à cette manifestation.

Belote :

Les enfants ont repris le chemin de l'école et nous, les après-midi « belote ».

Nous nous réunirons les 04 et 18 septembre et les 02 et 16 octobre.



MARCHÉ DE NOËL :



Pour renouer avec la tradition, et afin de créer une animation à Lamazière-Basse en cette fin d'année, l'association « Lou Maziérat », avec l'accord et le soutien de la municipalité, organisera le **Marché de Noël le samedi 21 décembre à la salle A. Davoine.**

ÉTAT CIVIL

MARIAGE :

Madame Mathilde DESAULTY et Monsieur Roger MERPILLAT POISSONET se sont mariés le 26 août.

DÉCÈS :

Madame Simone OTTOMANI, de Bouix, est décédée le 29 juillet dans sa 92^{ème} année.

Monsieur Jean-Michel KREMEL, de Palisse, est décédé le 1^{er} août dans sa 58^{ème} année.